



LA LME ET LA NOUVELLE AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

Forum Achats du 14 mai 2009 - Master 2 Gestion des Organisations
(achat à l'international) - Université Paris-Sud (Paris XI)

Le Master 2 Gestion des organisations (spécialité achat à l'international) de l'Université Paris-Sud (Paris XI) a organisé le 14 mai dernier une matinée dans le cadre de son « Forum Achats » sur le thème : « La LME et la nouvelle Autorité de la concurrence : enjeux et perspectives ». Ce rendez-vous a particulièrement retenu l'attention des professionnels invités, en majorité des acheteurs. Nous reproduisons ci-après le compte-rendu de cette matinée.

Introduction

Après une présentation générale du thème et de son enjeu pour la fonction achats, « La LME : un sujet d'actualité pour la fonction achat ? », Jean-Luc Bazet, maître de conférences à l'Université Paris-Sud (Paris XI), directeur du Master Achat à l'international, a donné la parole à Catherine Malecki, maître de conférences à l'Université Paris-Sud (Paris XI) qui a présenté la « Définition, le périmètre et le champ d'application de la LME » insistant sur la nouvelle Autorité de la concurrence. Les lignes directrices de cette réforme d'ampleur ont été analysées par les plus grands spécialistes du thème (1). Le nom change, les fonctions changent, l'organisation institutionnelle change, les missions évoluent et, surtout, les garanties procédurales au bénéfice des entreprises sont renforcées. La présentation par le président Bruno Lasserre le 1^{er} juillet 2009 du dernier rapport d'activité du Conseil de la concurrence pour l'année 2008, remplacé depuis le 2 mars 2009 par l'Autorité de la concurrence, présentation qui a permis au président de faire le point sur les premiers mois d'activité de l'Autorité de la concurrence (2) est particulièrement instructive.

La nouvelle architecture de la nouvelle Autorité, qui la rapproche sensiblement de celle de l'Autorité des marchés financiers, pourrait appeler des développements intéressants à l'avenir. On peut songer en particulier aux débats très nourris en droit financier sur les questions relatives aux conflits d'intérêts, à l'impartialité de l'Autorité des marchés financiers...

Ensuite, M^e Sonia Vecchione, avocat au Barreau de Paris (cabinet Simon Associés, département contentieux civil et commercial) et M^e Gaëlle Toussaint-David, avocat au Barreau de Paris (cabinet Simon Associés, département réseaux et distribution) ont développé de façon complète et précise le sujet, particulièrement délicat et très attendu du public venu nombreux, intitulé : « La LME : quelle nouvelle donne dans les relations acheteurs/fournisseurs ? ». M^e Sonia Vecchione a développé la question des délais de paiement et M^e Gaëlle Toussaint-David le nouveau contrôle des pratiques restrictives de concurrence. Enfin, Guy Lopez, directeur du département des Hauts-de-Seine (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes), est intervenu sur le thème : « La LME : enjeux majeurs et interrogations » en se livrant également à l'occasion, non sans humour, à une synthèse brillante des précédentes communications.

Le débat très animé qui s'en est suivi avec les professionnels et les étudiants du Master a montré que de nombreuses questions ayant

trait notamment aux délais de paiement, au périmètre de la loi dans une configuration internationale, aux pouvoirs de l'Autorité de la concurrence, donneront lieu, à n'en pas douter, à des développements à suivre.

Une synthèse des interventions claires et instructives de M^e Sonia Vecchione et de M^e Gaëlle Toussaint-David est reproduite ci-dessous.

Que tous les intervenants à ce rendez-vous soient ici vivement remerciés.

Catherine MALECKI